



## Compte-rendu du café-parents 13 novembre 2015

Thème : Relations Parents /Professionnels

Pour rappel, le cadre législatif a permis de poser les bases des relations entre les parents et les professionnels. La loi de 1975, 1989 puis 2002 ont ainsi permis d'avoir aujourd'hui des outils de communication tels que le livret d'accueil, le bilan annuel etc... et de définir l'enfant comme acteur de son projet.

**Du côté des professionnels** présents, les difficultés principales évoquées résident dans le fait de communiquer et faire accepter que l'enfant qui va être pris en charge dans l'établissement soit « différent » et que cette prise en charge sera plus adaptée.

Ils constatent également qu'il est globalement difficile de mobiliser les parents dans des événements tels que kermesse etc... ou lors de groupes de paroles pouvant être proposés.

Le premier accueil dans l'établissement est souvent une étape difficile car il s'agit souvent d'accepter alors le côté irréversible du handicap.

Les difficultés de communication peuvent également être amplifiées par le contexte social dans lequel évolue l'enfant (cas de mesures de justice prises à l'encontre des parents, présence parentale autorisée restreinte, familles d'accueil ...).

**Du côté des parents**, il persiste une sensation de ne pas toujours être correctement écouté ou à temps et qu'il est parfois ardu de comprendre le fonctionnement du système médico-éducatif.

Des problèmes de vocabulaire ont été évoqués, les acronymes nombreux et changeant souvent, les titres nombreux des référents possibles. Dans un établissement, les titres et missions des personnes susceptibles de prendre en charge son enfant sont nombreux et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Un parent peu familier de l'établissement et désireux de rencontrer les professionnels peut être déstabilisé par la diversité des titres et missions au sein d'un établissement.

Il est parfois difficile pour un parent de venir parler des difficultés de son enfant (au risque d'évoquer sa propre souffrance) que pour un professionnel de voir ses activités évaluées par un parent. La distanciation entre parent et professionnel peut parfois se faire plus ou moins consciemment quand il est plus confortable de ne pas trop parler du handicap pour mieux le tenir à distance...

Le mode de fonctionnement des établissements peut également créer une distance : les transports qui sont à la charge de l'établissement ne permettent souvent pas aux parents de venir chercher leur enfant à l'école et de permettre ainsi des échanges avec d'autres parents ou avec des professionnels.

La confidentialité liée à l'inscription de son enfant dans un établissement spécialisé ne favorise pas non plus la rencontre avec d'autres parents. Enfin, le calendrier de vacances différent est évoqué comme étant un facteur supplémentaire de « différence ». L'enfant scolarisé en IME ne bénéficie pas des mêmes vacances que son frère/sœur.

### **Quelques éléments indispensables à une bonne communication :**

Attention à utiliser un vocabulaire adapté, compréhensible par tous

Des outils tels que cahier de liaison, journal de vie de l'établissement, photos etc... devraient être indispensables.

Des référents bien identifiés

Une volonté et un exemple émanant également et avant tout de la direction.

Des référents facilement joignables

Des compte-rendu réguliers sur les acquisitions